

Déclaration SNES au CSE du 11 mars 2010

Le CSE d'aujourd'hui se tient dans une période particulière : dans les établissements se déroulent les opérations de préparation de rentrée et la Formation Paritaire Mixte travaille sur le mouvement inter académique des personnels.

La concordance de ces événements est habituelle en mars, mais cette année, alors que le ministère multiplie les réformes et engage à marche forcée une transformation radicale du système éducatif, elle permet de mettre en lumière les conséquences de la politique éducative actuelle concernant le second degré.

A la diminution de l'emploi public, l'imposition d'heures supplémentaires, l'absence de revalorisation des salaires, la dégradation des conditions de travail et d'étude, les glissements des missions et l'empilement des prescriptions de tous ordres qui constituent le quotidien des personnels des collèges et des lycées viennent aujourd'hui s'ajouter la précarisation des situations individuelles de nombreux collègues nommés sur plusieurs établissements, la mise en concurrence de chacun avec tous, l'incertitude de la pertinence de ce que l'on nous demande d'enseigner, le sentiment d'une destruction programmée du service public d'Education Nationale au nom d'une « modernité » bien fallacieuse.

Monsieur le Ministre qui avait tenu à présider le CSE du mois de décembre n'a pas trouvé dans les textes qui sont présentés aujourd'hui la même importance que dans ceux du mois de décembre. Pourtant avant les vacances, dans les rues parisiennes, nombreux étaient les collègues qui réclamaient d'autres réponses à leurs interrogations, leur désarroi parfois et leur colère que celles que le gouvernement leur apporte. Nous n'aurons donc pas d'éléments nouveaux à leur apporter en sortant de ce CSE.

Les personnels devraient donc se contenter de subir des réformes destructrices du lycée (nous y reviendrons largement lors du prochain CSE le 31 mars), du fonctionnement des établissements, de l'orientation et des conditions de l'année de stage des lauréats des concours de recrutement.

Ils devraient se contenter d'une préparation de rentrée qui se fait parfois dans une opacité totale dans certains lycées qui ne réunissent pas leur CA...ou les considère comme de vulgaires chambres d'enregistrement de décisions prise dans le petit comité du Conseil Pédagogique. Les échos qui nous parviennent des établissements confirment hélas toutes les dérives, bricolages locaux qui sont autant de déréglementations annonciatrices de suppressions de postes et d'offre de formation qui se réduisent et s'appauvrissent.

Ils devraient se contenter d'une consultation éclair sur les programmes de seconde ...en partie pendant les vacances...et sur lesquels le CSE devra se prononcer dans 15 jours !

Ils devraient se contenter d' « états généraux de la sécurité des établissements » dont nous espérons qu'ils ne seront pas un brillant paravent d'une politique sécuritaire sans imagination et déjà décidée.

Ils devraient se contenter de continuer à inventer, seuls, dans leur établissements les réponses aux problèmes qu'ils rencontrent et que le ministère ne veut pas ou ne sait pas résoudre : accompagnement, épreuve d'histoire des arts au DNB, choix des disciplines dédoublées en Seconde... et j'en passe.

Ils devraient se contenter d'une absence totale de revalorisation et de subir le chantage qui au fil du temps devient « travailler plus dans des conditions de plus en plus mauvaises pour ne pas gagner moins ».

Ils devraient se contenter d'un lourd silence en réponse à leurs demandes et revendications pour un second degré au service de la réussite de tous.

Non, Monsieur le Ministre, les personnels ne se résoudront pas à cette fatalité.

Demain, à l'appel d'une intersyndicale représentant plus de 80% des personnels, ils vous le diront dans la grève, dont peut-être, pour une fois, vous publierez des chiffres correspondant à la réalité...et dont vous saurez mesurer l'ampleur.